

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 001-250102258-20191216-MAD2020-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 16 décembre 2019

Objet de délibération :

Mise à disposition de l'assistante pour 2020

auprès de l'Office de tourisme Pérouges Bugey

Plaine de l'Ain

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 41 délégués sur 82, convoqués le 06 décembre 2019

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames S. RIGHETTI-M. BOTTEX-E. LAROCHE- Messieurs C. de BOISSIEU - J. DOCHE - C. LIMOUSIN -S. ALBERT- JM SALVADORI-F BOEGLIN-C. RAVET-JM CASTELLANI-G BALUFIN- J. ROLLAND

CC de la Côtière à Montluel : Monsieur B. GUILLET

CC Miribel et du Plateau : Monsieur A. GOY

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames S. GOY-CHAVENT-M. RUDE - Monsieur G. GUICHARD

Est élu secrétaire de séance :

M. Philippe GUILLOT VIGNOT (C.C. de la Côtière à Montluel)

Madame la Présidente informe l'assemblée que l'assistante du chef de projet SCoT continuera comme en 2019 d'assurer pour moitié de son temps de travail (soit 45 %), une mission d'assistante administrative et ce, pour le compte de l'Office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain.

Une convention de mise à disposition sera signée entre le Syndicat Mixte BUCOPA et l'Office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain, le syndicat mixte restant l'employeur unique de l'assistante.

Madame la Présidente souligne que cette mission auprès de l'Office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain bénéficie d'un financement de la part de l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) pour les dépenses liées aux frais de personnel et aux frais annexes, calculé au prorata du temps travaillé.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document (rapport, convention,...) avec l'Office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain dans le cadre de sa participation au financement du poste de l'assistante,

DIT que l'EPIC doit inscrire la participation à son budget 2020

La Présidente du syndicat mixte,

Jacqueline SELIGNAN



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le

Affichée le